

# FORD

## VEDETTE 1948-52

Sortie en 1948, la Ford Vedette est encore fabriquée actuellement. Nous limiterons, cependant, volontairement, cette étude à l'année 1952, certaines modifications étant intervenues par la suite. La puissance fiscale de la Ford Vedette est de 12 CV. Dès sa présentation, sa conception et sa ligne néo-américaine lui valurent un certain succès de la part d'une clientèle mise dans l'impossibilité d'acquiescer la « grosse voiture » de leur rêve.

### CHASSIS

Le châssis équipant les premières séries s'étant révélé trop faible, il a été modifié, à partir de juin 1950, pour recevoir une double traverse, disposée au centre, en X. Parallèlement, la caisse a été modifiée pour s'attacher au châssis en 24 points au lieu de 12 précédemment.

### MOTEUR

8 cylindres en V à soupapes latérales. Alésage 66,04, course 78,8. Cylindrée en aluminium. Cylindrée 2.158 cm<sup>3</sup>. Puissance réelle 60 CV jusqu'en novembre 1949; par la suite, 66 CV à 4.500 t/m. Taux de compression 7. Vilebrequin à trois paliers. Carburateur double corps inversé Zenith Stromberg. Allumage par batterie 6 V. 90 ampères, bobine et delco. Distribution par pignon. Graissage sous pression. Capacité en huile 4 l. ou 4,5 litres pour les modèles munis de filtre. Refroidissement par pompes à eau. Capacité en eau 15,7 litres.

### EMBRAYAGE

Semi-centrifuge, à disque unique fonctionnant à sec.

### BOITE DE VITESSES

3 vitesses et marche arrière. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> synchronisées. Toutes les vitesses sont obtenues par pignon silencieux. Quelques exemplaires ont été munis d'une boîte Cotal électro-magnétique à 4 vitesses. Capacité en huile de la boîte mécanique 1,3 litre.

### TRANSMISSION

Par arbre tubulaire comportant deux joints de cardan dont l'un est muni d'un manchon coulissant. Pont arrière trois quarts flottant. Capacité en huile 1,2 litre.

### SUSPENSION

Suspension avant à roues indépendantes, par ressorts hélicoïdaux. Suspension arrière à essieu rigide par ressorts semi-elliptiques longitudinaux. Stabilisateur de virage avant. Amortisseurs hydrauliques télescopiques.

### DIRECTION

A vis et galet. Rayon de braquage 5,9 mètres.

### FREINS

Freins hydrauliques sur les quatre roues. Frein à main mécanique sur les roues arrière.

### RESERVOIR D'ESSENCE

A l'arrière. Capacité 63 litres.

### POINTS FAIBLES A SURVEILLER A L'ACHAT

Les premières séries, moins réussies, sont à éviter d'une façon générale. Sur tous les modèles, s'assurer de l'état du moteur, que sa cylindrée et sa « classe » ne mettent pas à l'abri d'usure prématurée ou de défectuosités diverses. Vérifier également l'état des freins que les échauffements successifs ont pu détériorer; les amortisseurs et l'allumeur.

### SES POSSIBILITES

#### NEUVE

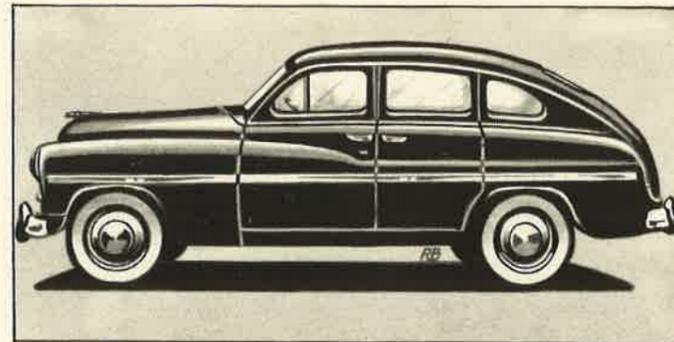
Les dépliant publicitaires du constructeur sont assez discrets quant à la vitesse maximum que l'on peut espérer atteindre avec ce modèle. On y trouve, cependant, des phrases de ce genre : « Que les circonstances vous y obligent ou que votre plaisir vous y incite, la vitesse est à votre disposition. La Vedette atteint rapidement les plus vives allures et réalise avec aisance et dans le silence les moyennes très élevées d'une voiture de grande classe... Ses brillantes accélérations, sa grande vitesse maximum, sa merveilleuse aptitude en côte sont dues à sa réserve de puissance. »

CONSOMMATION : la consommation prévue était « de 10 à 12 litres aux 100 km, suivant les moyennes atteintes. »

#### ACTUELLEMENT

Certains usagers ont poussé la curiosité jusqu'à mesurer les possibilités exactes de leur voiture. La vitesse de pointe des premiers modèles est à peine de 130 km/h. Des améliorations sensibles sur les modèles suivants ont permis d'atteindre 133 à 135 km/h. Il est difficile de parler de vitesse de croisière pour une voiture dont les possesseurs sont généralement, avant tout, amateurs de confort. Il est cependant permis de maintenir sur de longs parcours 100 ou 110 km/h, ce qui permet d'honorables moyennes.

CONSOMMATION : Le genre de conduite influe énormément sur la consommation, la voiture devenant nettement plus « gourmande » à haut régime. Il faut compter sur 12 à 15 l. aux 100.



### SES AVANTAGES

Moteur d'un fonctionnement silencieux, souple et relativement puissant. Boîte de vitesses bien synchronisée et dont les rapports sont assez bien étudiés. Direction très douce, suffisamment précise, bon rayon de braquage. Tenue de route satisfaisante. Bonne suspension tant à l'avant qu'à l'arrière, absorbant parfaitement les mauvais revêtements. Insonorisation générale bien étudiée, éliminant les vibrations. Habitabilité parfaite pour quatre personnes, même de forte corpulence. Sièges bien dessinés. Contenance de la malle très appréciable. Equipement en accessoires bien étudié, dénotant un souci de confort. Bonne routière, permettant de belles moyennes pour un minimum de fatigue. Bonne maniabilité. Vitesse maximum pouvant être considérée comme suffisante.

### SES DEFAUTS

Moteur d'une nervosité relative. Consommation importante à haut régime. Mécanique souvent fragile. Freins insuffisants pour un usage intense en montagne ou à grande vitesse. Tendances à coucher dans les virages. Accessibilité aux places avant et arrière délicate simultanément. Visibilité générale très moyenne. Angle mort gauche trop important. Direction trop démultipliée dans certains cas. Habitabilité réduite pour six personnes normales. Sièges trop durs. Aération insuffisante faisant regretter l'absence d'un pare-brise ouvrant ou d'un toit ouvrant. Tendances à chauffer en montagne. Climatatisation discutable, peinture et chromes laissant à désirer sur les premiers modèles. Finition et esthétique ne convenant pas à tous les usagers.

### PRIX DE REVIENT PAR RAPPORT A L'AGE

Bien que de puissance fiscale raisonnable, la Vedette, rentrant dans la catégorie des voitures de demi-luxe, ne peut être considérée comme un engin économique. Sa forte consommation et le coût élevé de la moindre réparation ajoutent à ces inconvénients. Son prix d'achat d'occasion est cependant très faible, du moins pour les premiers modèles.

### AMENAGEMENT

La Vedette fut la première voiture « confortable » construite après guerre, ce qui lui valut d'emblée la clientèle des gens désirant trouver les qualités d'une grosse voiture américaine dans un véhicule plus modeste. Le constructeur a su exploiter ce côté en signifiant et en adaptant à son véhicule certains accessoires, rares à l'époque et de nature à tenter certains usagers. Parallèlement à la berline, 4 portes, 6 places, 4/6 places, sont sortis : un coupé tôlé 4/5 places et un cabriolet décapotable 4/5 places. Il est à noter que l'aspect général de ces deux dernières présentations est moins lourd et forme un ensemble plus agréable à l'œil.

### CONFORT

La décoration intérieure est bien réalisée, le tableau de bord suffisamment complet est assez élégant. La position des passagers est agréable. Les perfectionnements de détail nombreux. Le coffre à bagages de dimensions très appréciables; on déplore seulement la position de la roue de secours.

### PNEUMATIQUES

Le constructeur semble avoir hésité un certain temps avant de trouver la dimension idéale pour ce modèle. Dans ses débuts, la Vedette est sortie en série chaussée en 185x400 ou 6,4x15. Actuellement, et depuis un certain temps déjà, une seule dimension subsiste : 165x400. Elle semble fort bien adaptée au véhicule, et la plupart des usagers l'ont définitivement adoptée.

### ENTRETIEN

Ce modèle existant encore, bien qu'ayant subi diverses modifications, il est très facile de se réapprovisionner en pièces détachées d'origine. L'échange standard moteur est consenti par l'usine au prix de 99.800 fr. Il est possible, en procédant à cette opération, de demander à bénéficier d'un moteur modernisé comprenant notamment le nouvel embiellage.

PRIX ACTUEL  
de 250 à 450.000 francs

## DYNA 110 et 120

Les Dyna, dont le début de fabrication a marqué l'apparition en 1948. La Dyna 110, d'une puissance fiscale de 12 CV, a été lancée en 1949, parallèlement à ce premier modèle, et la Dyna 120, d'une puissance fiscale de 14 CV, dont la fabrication s'est poursuivie jusqu'en 1952, a valu, dès leur apparition,

### MOTEUR

2 cyl. à plat, opposés, 4 temps, à soupapes en tête. Alésage course 72 x 75 pour la 110 : 79,5 x 75 pour la 120. Cylindrée 610 cm<sup>3</sup> pour le premier modèle, 745 cm<sup>3</sup> pour le second. Cylindrée non détachable, cylindre monobloc aluminium, chemisé (fonte spéciale). Puissance réelle, modèle 110 : 23 CV pour les premières et 28 CV pour les suivantes, à 5.000 t/mn; modèle 120 : 32/33 CV à 5.000 t/mn. Taux de compression variant de 6,35 à 7,75 suivant les modèles et les réglages. Le vilebrequin à deux paliers est monté sur paliers à rouleau et les bielles sur roulements spéciaux sans frottement. Carburateur inversé Solex ou Zenith. Allumage par batterie 12 V, 40 ampères, bobine et delco. Distribution par engrenage à taille chevron. Graissage sous pression. Capacité du carter d'huile 3 litres. Refroidissement par air.

### EMBRAYAGE

Monodisque à sec.

### BLOC BOITE-PONT

La boîte de vitesses et le couple conique sont réunis en un seul bloc situé en arrière du moteur, le couple conique se trouve donc entre l'embrayage et la boîte de vitesses. La boîte de vitesses est du type 4 vitesses et marche arrière. La 3<sup>e</sup> synchronisée est en prise directe, la 4<sup>e</sup> est surmultipliée. Le couple différentiel est contenu dans cet ensemble. Capacité en huile : 0,800 litre.

### TRANSMISSION

Le couple conique est relié aux roues avant par quatre joints de cardan (dont deux doubles, côté roues) et manchons coulissants.

### SUSPENSION

Suspension avant à roues indépendantes et deux ressorts à lames transversaux. Suspension arrière semi-indépendante par barre de torsion transversale. Quatre amortisseurs hydrauliques.

### DIRECTION

Pignon et crémaillère, rayon de braquage, 4,25 mètres.

### FREINS

Hydrauliques sur les quatre roues. Frein à main mécanique sur les roues avant.

### RESERVOIR D'ESSENCE

A l'arrière. Capacité 28 ou 30 litres, suivant les séries.

### POINTS FAIBLES A SURVEILLER A L'ACHAT

L'état général de l'embrayage et de la boîte de vitesses, à moins que le véhicule n'ait déjà subi le montage de la boîte et de l'embrayage renforcés. Surveiller attentivement les barres de rappel de soupapes dont la rupture peut avoir des effets désastreux. Les amortisseurs, notamment arrière, dont l'état a une influence considérable sur la tenue de route.

### SES POSSIBILITES

#### NEUVE

Le constructeur, de façon assez originale d'ailleurs, a énoncé les possibilités maximum de ses modèles dans leurs appellations mêmes. La Dyna 110 doit donc théoriquement, atteindre 110 km/h et la Dyna 120, 120 km/h. Il n'est pas nécessaire de rappeler, ici, toutes les brillantes performances réalisées par les séries Dyna, dont le moteur est, actuellement, baptisé « mécanique aux 375 victoires ».

CONSOMMATION : La consommation prévue était de 6 litres pour les Dyna 110 et 6,5 litres aux 100 km pour les Dyna 120. Le 21 mai 1953, une Dyna 120 a, néanmoins, réussi à parcourir à Spa 180 km avec 10 litres de carburant, à la moyenne horaire de 84,720 km/h.



### SES AVANTAGES

Moteur remarquable par sa puissance et sa rapidité d'accélération. Echelonnement des vitesses assez bien étudié. Bonne accessibilité aux organes moteur, sauf en ce qui concerne les bougies. Tenue de route très appréciable doublée d'une grande maniabilité. Direction présentant un rayon de braquage correct, surtout pour un véhicule à traction avant. Sensible, assez directe, mais néanmoins, suffisamment douce. Système de freinage sûr, conservant la presque totalité de son efficacité en terrain accidenté et sur sol mouillé. Habitabilité très satisfaisante, surtout si l'on tient compte des faibles dimensions extérieures du véhicule. La malle arrière est également assez spacieuse, pour une voiture de cette taille.

AIT  
ACTION

articulier si  
é que dans  
re des pré-  
vo), etc.  
MISCHLER  
les et dura-  
s et rapides  
este; elles  
prix très  
les profes-  
les. A titre  
d'une porte  
L. A.) de  
pris serrure  
rouille, est  
part usine-  
mentation et  
régional.

## AVANT DE PRENDRE LA ROUTE

LE SPÉCIALISTE DE LA SUSPENSION

# KINTZLER

FONDÉ EN 1905

Contrôlera dans ses ateliers pour votre **CONFORT**, votre **STABILITÉ** et votre **SÉCURITÉ**

le parfait état de vos ressorts et amortisseurs

HALL DE MONTAGE : 107-109, rue du Président Wilson  
LEVALLOIS-PERRET (Seine) — Tél. : PER. 02-18

Elle est **MORTE!** Qu'importe...

Elle **REVIVRA!** Plus belle encore...

La Sellerie de votre voiture d'occasion

GRACE A



LE PLAID  
ÉCOSSAIS  
QUI S'IMPOSE

DISTRIBUÉ PAR **S.A.V.U.S.** IMPORT EXPORT  
12, Cité Dupetit-Thouars - PARIS-3<sup>e</sup> - Tél. : ARC. 61-91  
Le plus grand choix de coloris dans les plus belles qualités

# 1853

Cent ans d'expérience  
et de recherches



au service de la lubrification

# 1954

# FORD VEDETTTE

## 1949 (1<sup>re</sup> SÉRIE)

(Octobre 1948 à Mai 1949)

## 1949 (2<sup>e</sup> SÉRIE)

(Février 1949 à Octobre 1949)

### AVERTISSEURS

Cerclo-avertisseur (un demi-cercle seulement).

### BAGUETTES

Moulure latérale sur le flanc de la voiture. Pas de baguette d'aluminium au-dessus de cette moulure. Pas d'inscription « Vedette » au-dessus de la moulure latérale de la carrosserie.

### CACHE-SERRURE

Pas de cache-serrure de portières.

### CALANDRE

Ancienne calandre.

### CARROSSERIE

Lignes arrondies.

### CHASSIS

Châssis simple.

### CHAUFFAGE

Chauffage classique.

### ENJOLIVEURS DE ROUES

Enjoliveurs de roues tronconiques portant l'inscription « Ford Vedette » gravée et peinte en bleu.

### FILTRE A ESSENCE

Pas de filtre à essence.

### FILTRE A HUILE

Pas de filtre à huile monté en série.

### GARNITURE (sièges)

Garniture des sièges en drap ordinaire (pied de poule ou rayures).

### GLACES DE CUSTODE

Glaces de custode ouvrantes.

### GLACE LUMINEUSE

Pas de glace lumineuse derrière le pare-soleil droit.

### INSCRIPTION (Cal.)

Inscription « Vedette » de calandre sur fond bleu.

### INSCRIPTION (M. Ar.)

Inscription « Vedette » sur malle arrière gravée.

### LAVE-GLACE

Pas de lave-glace.

### PARE-BRISE

Le montant central du pare-brise est chromé mais le pourtour du pare-brise est avec entourage en caoutchouc.

### PARE-CHOC

Pare-chocs enveloppants avec butoirs, moulure supérieure.

### PEDALES

Pédales de frein et d'embrayage rondes.

### PHARES (Feux de p.)

Phares avec jonc chromé entre porte et verre.

### PLAFONNIERS

Deux plafonniers latéraux.

### PLANCHE DE BORD

Planche de bord à trois boutons ancien modèle plus un allume-cigares.

### POIGNEES

Poignées de portières incurvées.

### POIGNEE (Malle)

Ancien modèle.

### REFROIDISSEMENT

Système classique.

### ROUE DE SECOURS

Roue de secours en biais dans la malle arrière.

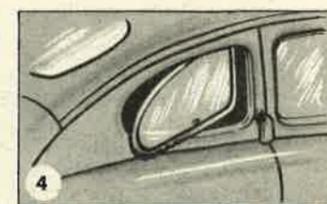
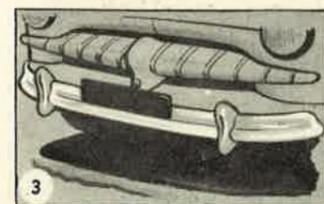
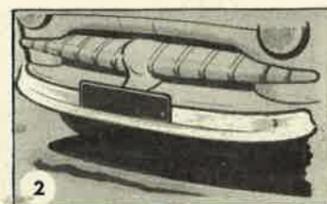
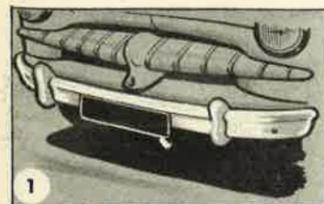
### SOCLE (Pl. de pol.)

Socle pour la plaque minéralogique arrière.

### TAPIS AVANT

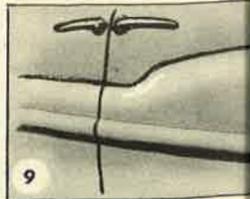
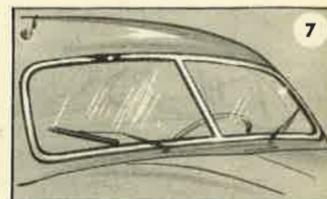
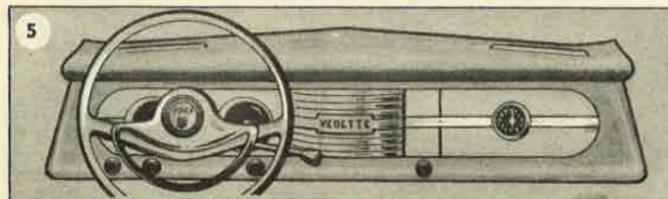
Tapis moquette à l'avant.

5	Sans changement.	5
9	Une baguette en aluminium est montée au-dessus de la moulure latérale de la carrosserie.	10
22	Sans changement.	22
19	Sans changement.	19
4	Sans changement.	4
	Sans changement.	
	Sans changement.	
33	Sans changement.	33
	Sans changement.	
	Sans changement.	
	Sans changement.	
4	Glace de custode fixe.	
	Sans changement.	
38	Sans changement.	38
37	Sans changement.	37
	Sans changement.	
	Sans changement.	
6	Sans changement.	6
1	Sans changement.	1
42	Sans changement.	42
41	Feux de position sur les montants des portes.	
8	Sans changement.	8
5	Même planche de bord, mais colonne de direction plus courte que sur le précédent modèle.	
40	Sans changement.	40
36	Sans changement.	36
	Sans changement.	
31	Sans changement.	31
32	Suppression du socle pour la plaque minéralogique arrière.	36
	Sans changement.	



# FORD

	1950 (1 <sup>re</sup> SÉRIE) (Nov. 1949 à Mai 1950)	1950 (2 <sup>e</sup> SÉRIE) (Mai 1950 à Nov. 1950)	1951 (1 <sup>re</sup> SÉRIE) (Nov. 1950 à Avril 1951)
<b>AVERTISSEURS</b>	Cerclio-avertisseur (cercle complet). 30	Le cerclio-avertisseur commande maintenant également les phares pour les avertissements lumineux de nuit. 39	Sans changement. 14
<b>BAGUETTES</b>	La moulure latérale de la carrosserie est recouverte d'une baguette en aluminium large et arrondie. 11	Sans changement. 11	A partir de février 1951, les baguettes latérales en aluminium sont creusées d'une rainure. Inscription « Vedette » en relief sur le côté des ailes avant. A partir de novembre 1950, des plaques métalliques marquées « Vedette » sont posées au bas des portières. 17
<b>CACHE-SERRURE</b>	Sans changement. 22	Sans changement. 22	Sans changement. 22
<b>CALANDRE</b>	Sans changement. 19	Sans changement. 19	Sans changement. 19
<b>CARROSSERIE</b>	Sans changement. 4	Sans changement. 4	Sans changement. 4
<b>CHASSIS</b>	Sans changement.	Châssis croisillonné.	Sans changement.
<b>CHAUFFAGE</b>	Sans changement.	Sans changement.	Montage en série d'un chauffage dégivrage avec rhéostat.
<b>ENJOLIVEURS DE ROUES</b>	Enjoliveurs de roues nouveau modèle portant l'inscription « Vedette » gravée et peinte en bleu. 34	Sans changement.	L'inscription « Vedette » des enjoliveurs de roues n'est plus peinte en bleu. 35
<b>FILTRE A ESSENCE</b>	Sans changement.	Filtre à essence monté en série.	Sans changement.
<b>FILTRE A HUILE</b>	Filtre à huile monté en série.	Sans changement.	Sans changement.
<b>GARNITURE (sièg.)</b>	Sans changement.	Sièges tissu rayé et bandes simili-cuir.	Sans changement.
<b>GLACE (Custode)</b>	Sans changement.	Sans changement.	Sans changement.
<b>GLACE LUMINEUSE</b>	Sans changement.	Sans changement.	A partir de février 1951, glace lumineuse derrière le pare-soleil droit. 43
<b>INSCRIPTION CAL.</b>	Sans changement. 38	Sans changement. 38	Le fond de l'inscription « Vedette » de calandre n'est plus peint en bleu. 38
<b>INSCRIPTION M.A.</b>	Inscription « Vedette » sur malle arrière, peinte en bleu. 37	Sans changement. 37	L'inscription « Vedette » sur la malle arrière n'est plus peinte en bleu. 37
<b>LAVE-GLACE</b>	Sans changement.	Sans changement.	A partir de février 1951, un lave-glance est monté en série. 13
<b>PARE-BRISE</b>	Montant du pare-brise chromé et désormais tout le pourtour du pare-brise est chromé. 7	Sans changement.	Sans changement. 7
<b>PARE-CHOC</b>	Pare-chocs semi-enveloppants sans butoirs, moulure inférieure. 2	Pare-chocs semi-enveloppants à nouveau munis de butoirs moult. inf. 2	Sans changement. 3
<b>PEDALES</b>	Sans changement. 42	Pédales de frein et d'embrayage rectangulaires. 42	Sans changement. 42
<b>PHARES (F. de p.)</b>	Sans changement. 41	Nouveaux phares (plus de jonc chromé entre porte et verre). 41	A partir de février, les feux de position font également office de clignotants. Montage en série d'un phare de recul à verre jaune. 16
<b>PLAFONNIER</b>	Sans changement. 8	Sans changement. 8	A partir de février 1951, un seul plafonnier latéral au lieu des deux existant précédemment. 8
<b>PLANCHE DE BORD</b>	Sans changement. 30	Planche de bord à quatre boutons, nouveau modèle, plus un allume-cigares. 39	A partir de février 1951, la planche de bord est munie de six boutons plus un allume-cigares. 12
<b>POIGNEES (portier.)</b>	Poignées de portières droites. 40	Sans changement. 40	Sans changement. 40
<b>POIGNEES (malle) - REFROIDISSEMENT - SOCLE (pl. de pol.)</b>	- Sans changement pour ces séries.		
<b>ROUE DE SECOURS</b>	Sans changement. 31	Sans changement. 31	Roue de secours à plat dans la malle arrière. 15
<b>TAPIS AVANT</b>	Tapis de caoutchouc à l'avant (sauf sur les modèles à boîte Cotal, qui sont toujours munis du tapis moquette).	Sans changement.	Sans changement.



## 1951 (2<sup>e</sup> SÉRIE)

(Mai 1951 à Novembre 1951)

<b>AVERTISSEURS</b>	Sans changement. Mais avertisseurs ville et à côte au lieu d'être superposés comme
<b>BAGUETTES</b>	Sans changement.
<b>CACHE-SERRURE</b>	Serrure de portière munie d'un cache-serrure
<b>CALANDRE</b>	Sans changement.
<b>CARROSSERIE</b>	Sans changement.
<b>CHASSIS</b>	Sans changement.
<b>CHAUFFAGE</b>	Sans changement.
<b>ENJOLIVEURS</b>	Suppression de l'inscription « Vedette » sur
<b>FILTRE A ESSENCE</b>	Sans changement.
<b>FILTRE A HUILE</b>	Sans changement.
<b>GARNITURE (sièg.)</b>	Sans changement.
<b>GLACE CUSTODE</b>	Sans changement.
<b>GLACE LUMINEUSE</b>	Sans changement.
<b>INSCRIPTION CAL.</b>	Sans changement.
<b>INSCRIPTION (Malle arrière)</b>	Sans changement.
<b>LAVE-GLACE</b>	Sans changement.
<b>PARE-BRISE</b>	Sans changement.
<b>PARE-CHOC</b>	Pare-chocs plus enveloppants et plus larges.
<b>PEDALES</b>	Sans changement.
<b>PHARES, Fx de p.</b>	Phare de recul à verre blanc.
<b>PLAFONNIER</b>	Sans changement.
<b>PLANCHE DE BORD</b>	Colonne de direction rallongée par rapport à Planche de bord six boutons. Levier de changement de vitesses plus lo bouton piriforme.
<b>POIGNEES (port.)</b>	Sans changement.
<b>POIGNEES (malle)</b>	Sans changement.
<b>REFROIDISSEMENT</b>	Sans changement.
<b>ROUE DE SECOURS</b>	Sans changement.
<b>SOCLE Pl. de pol.</b>	Sans changement.
<b>TAPIS AVANT</b>	Sans changement.

# VEDETTE

## 2<sup>e</sup> SÉRIE (Mai 1950 à Nov. 1950)

39	Sans changement.	
11	A partir de février 1951, les baguettes latérales en aluminium sont creusées d'une rainure. Inscription « Vedette » en relief sur le côté des ailes avant. A partir de novembre 1950, des plaques métalliques marquées « Vedette » sont posées au bas des portières.	14 17 18
22	Sans changement.	22
19	Sans changement.	19
4	Sans changement.	4
	Sans changement.	
	Montage en série d'un chauffage dégivrage avec rhéostat.	
34	L'inscription « Vedette » des enjoliveurs de roues n'est plus peinte en bleu.	35
	Sans changement.	
	A partir de février 1951, glace lumineuse derrière le pare-soleil droit.	43
38	Le fond de l'inscription « Vedette » de calandre n'est plus peint en bleu.	38
37	L'inscription « Vedette » sur la malle arrière n'est plus peinte en bleu. A partir de février 1951, un lave-glace est monté en série.	37 13
7	Sans changement.	7
	Sans changement.	
3	Sans changement.	3
	Sans changement.	
42	Sans changement.	42
	A partir de février, les feux de position font également office de clignotants. Montage en série d'un phare de recul à verre jaune.	16
41		
8	A partir de février 1951, un seul plafonnier latéral au lieu des deux existant précédemment.	8
	A partir de février 1951, la planche de bord est munie de six boutons plus un allume-cigares.	12
39	Sans changement.	40
40	Sans changement.	40
31	Roue de secours à plat dans la malle arrière. Sans changement.	15

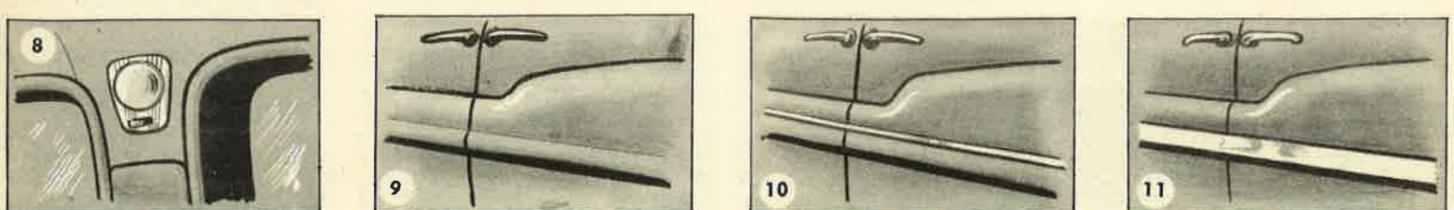
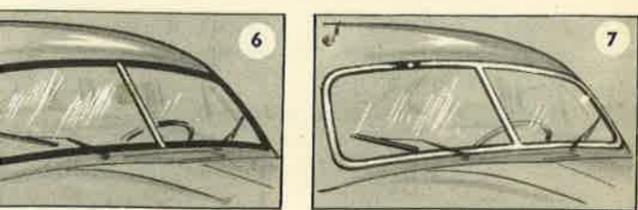
## 1951 (2<sup>e</sup> SÉRIE)

(Mai 1951 à Novembre 1951)

<b>AVERTISSEURS</b>	Sans changement. Mais avertisseurs ville et route disposés côte à côte au lieu d'être superposés comme précédemment.
<b>BAGUETTES</b>	Sans changement.
<b>CACHE-SERRURE</b>	Serrure de portière munie d'un cache-serrure.
<b>CALANDRE</b>	Sans changement.
<b>CARROSSERIE</b>	Sans changement.
<b>CHASSIS</b>	Sans changement.
<b>CHAUFFAGE</b>	Sans changement.
<b>ENJOLIVEURS</b>	Suppression de l'inscription « Vedette » sur les enjoliveurs.
<b>FILTRE A ESSENCE</b>	Sans changement.
<b>FILTRE A HUILE</b>	Sans changement.
<b>GARNITURE (sièg.)</b>	Sans changement.
<b>GLACE CUSTODE</b>	Sans changement.
<b>GLACE LUMINEUSE</b>	Sans changement.
<b>INSCRIPTION CAL.</b>	Sans changement.
<b>INSCRIPTION (Malle arrière)</b>	Sans changement.
<b>LAVE-GLACE</b>	Sans changement.
<b>PARE-BRISE</b>	Sans changement.
<b>PARE-CHOC</b>	Pare-chocs plus enveloppants et plus larges.
<b>PEDALES</b>	Sans changement.
<b>PHARES, Fx de p.</b>	Phare de recul à verre blanc.
<b>PLAFONNIER</b>	Sans changement.
<b>PLANCHE DE BORD</b>	Colonne de direction rallongée par rapport au modèle précédent. Planche de bord six boutons. Levier de changement de vitesses plus long terminé par un bouton piriforme.
<b>POIGNEES (port.)</b>	Sans changement.
<b>POIGNEES (malle)</b>	Sans changement.
<b>REFROIDISSEMENT</b>	Sans changement.
<b>ROUE DE SECOURS</b>	Sans changement.
<b>SOCLE Pl. de pol.</b>	Sans changement.
<b>TAPIS AVANT</b>	Sans changement.

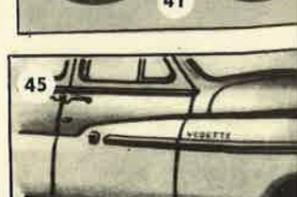
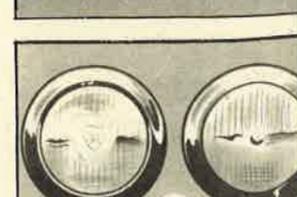
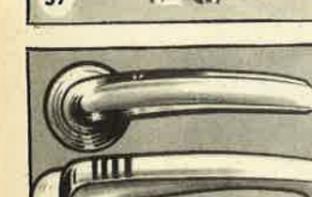
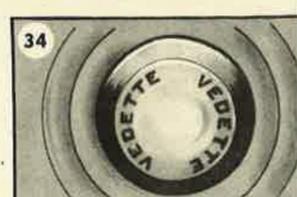
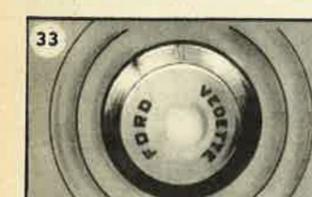
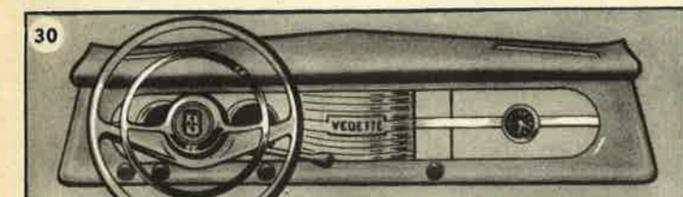
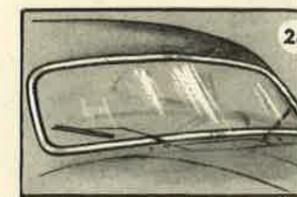
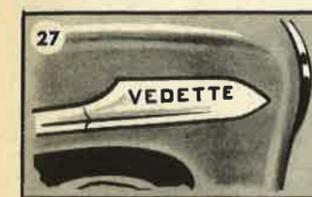
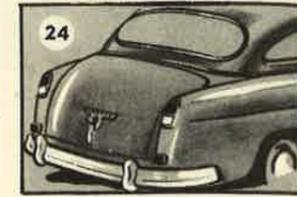
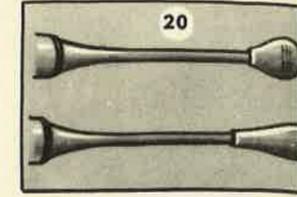
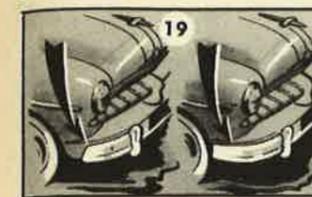
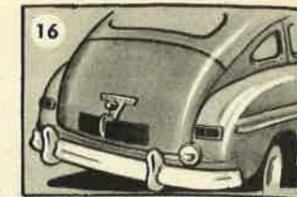
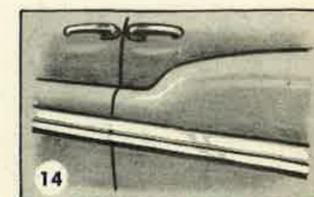
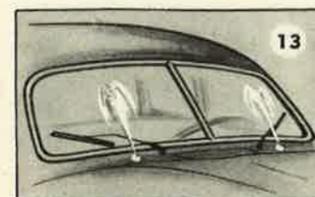
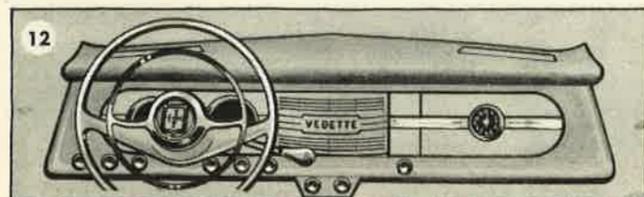
## 1952

	Sans changement.	
11	Sans changement.	11
22	Sans changement.	22
19	Sans changement.	19
4	Sans changement.	4
	Sans changement.	
43	Sans changement.	43
38	Sans changement.	38
37	Sans changement.	37
13	Sans changement.	13
7	Sans changement.	7
19	Sans changement.	19
42	Sans changement.	42
	Sans changement.	
8	Sans changement.	8
12	Sans changement.	12 20
20		
40	Sans changement.	40
36	Sans changement.	36
	Sans changement.	
15	Sans changement.	15
36	Sans changement.	36
	Sans changement.	



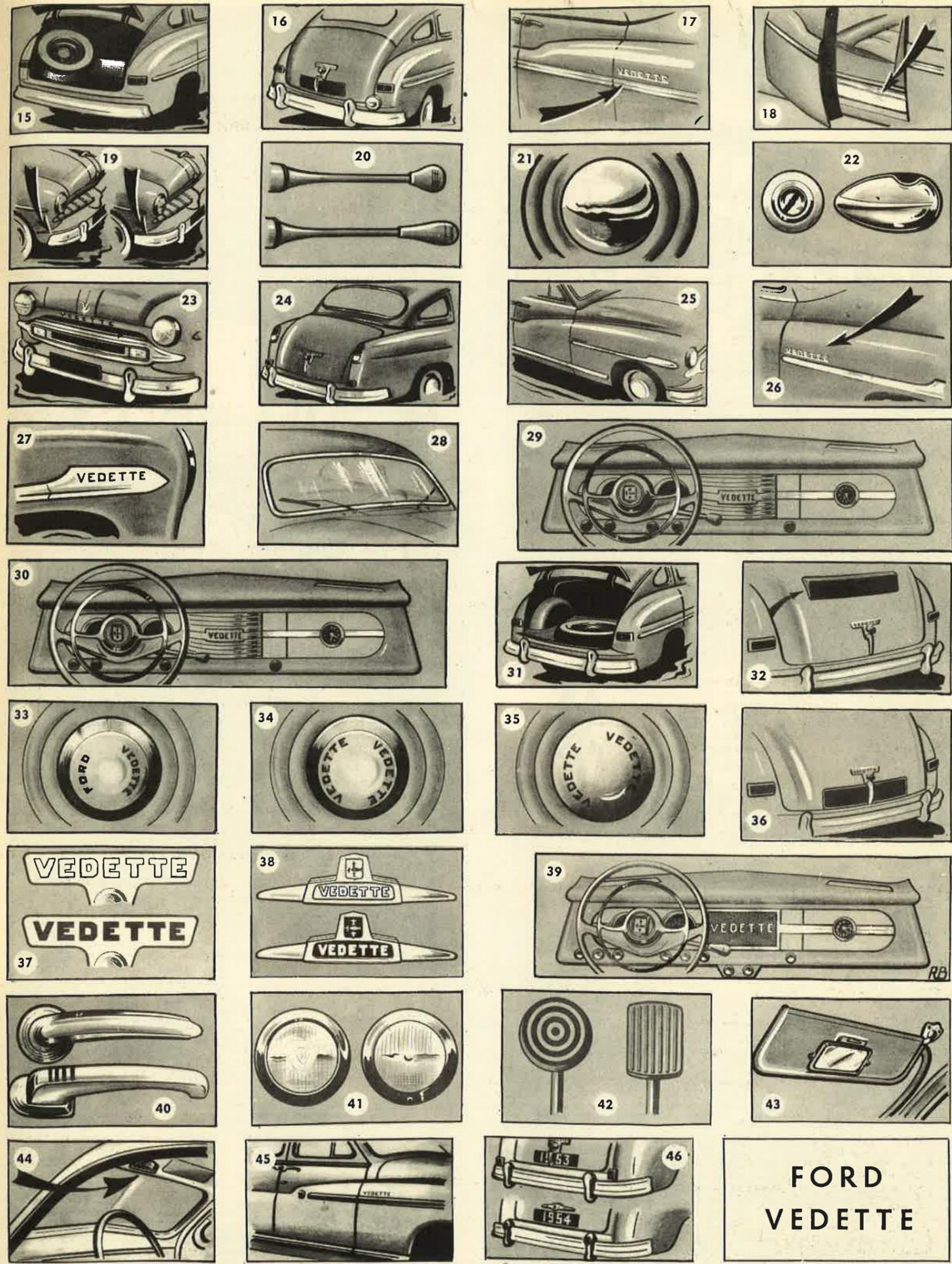
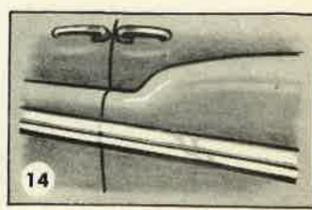
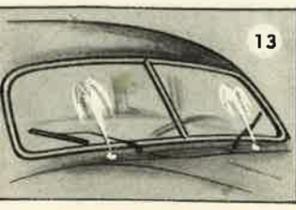
# FORD VEDETTTE

	1953	1954
<b>AVERTISSEURS</b>	Sans changement.	Sans changement.
<b>BAGUETTES</b>	Nouvelles baguettes sur les ailes avant. L'extrémité antérieure de ces baguettes est en forme de fer de lance. Jusqu'en mai 1953, inscription « Vedette » en relief disposée au-dessus de l'extrémité postérieure des baguette latérales. A partir de mai 1953, cette inscription « Vedette » est gravée sur l'extrémité en fer de lance de ces baguettes.	Nouvelles baguettes latérales rectilignes comportant inscription gravée « Vedette ».
<b>CACHE-SERRURE</b>	Sans changement.	Sans changement.
<b>CALANDRE</b>	Nouvelle calandre.	Sans changement.
<b>CARROSSERIE</b>	Ligne décrochée à l'arrière.	Sans changement.
<b>CHASSIS</b>	Sans changement.	Sans changement.
<b>CHAUFFAGE</b>	Sans changement.	Sans changement.
<b>ENJOLIVEURS</b>	Sans changement.	Sans changement.
<b>FILTRE A ESSENCE</b>	Sans changement.	Sans changement.
<b>FILTRE A HUILE</b>	Sans changement.	Sans changement.
<b>GARNITURE SIEGES</b>	Sans changement.	Sans changement.
<b>GLACE DE CUSTODE</b>	Sans changement.	Sans changement.
<b>GLACE LUMINEUSE</b>	Suppression de l'éclairage de la glace.	Sans changement.
<b>INSCRIPTION (CAL.)</b>	Nouvelle inscription « Vedette » de calandre en relief surmontée du signe V8.	Sans changement.
<b>INSCRIPTION (M Ar.)</b>	Sans changement.	Plus d'inscription.
<b>LAVE-GLACE</b>	Sans changement.	Sans changement.
<b>PARE-BRISE</b>	Pare-brise d'un seul tenant sans montant central.	Sans changement.
<b>PARE-CHOC</b>	Sans changement.	Sans changement.
<b>PEDALES</b>	Sans changement.	Sans changement.
<b>PHARES (F. de p.)</b>	Deux phares antibrouillard incorporés dans la calandre. Deux phares de recul incorporés aux feux rouges et stop.	Forme extérieure des phares de recul et des feux arrière légèrement modifiée.
<b>PLAFONNIER</b>	Sans changement.	Nouveau plafonnier placé entre les deux pare-soleil.
<b>PLANCHE DE BORD</b>	Nouveau panneau central de planche de bord et nouveau tableau de bord.	Suppression de l'antivol sur la colonne de direction et montage en série d'un contact démarreur.
<b>POIGNEES (Portières)</b>	Sans changement.	Sans changement.
<b>POIGNEES (Malle)</b>	Sans changement.	Nouvelle poignée de fermeture de malle.
<b>REFROIDISSEMENT</b>	Montage en série d'un nouveau dispositif thermo-condensateur.	Sans changement.
<b>ROUE DE SECOURS</b>	Sans changement.	Sans changement.
<b>SOCLE (Pl. de police)</b>	Sans changement.	Sans changement.
<b>TAPIS AVANT</b>	Sans changement.	Sans changement.



# 1954

	Sans changement.	
25	Nouvelles baguettes latérales rectilignes comportant inscription gravée « Vedette ».	45
26		
27		
22	Sans changement.	22
23	Sans changement.	23
24	Sans changement.	24
	Sans changement.	
	Sans changement.	
21	Sans changement.	21
	Sans changement.	
23	Sans changement.	23
37	Plus d'inscription.	46
13	Sans changement.	13
28	Sans changement.	28
3		19
19	Sans changement.	3
42	Sans changement.	42
23	Forme extérieure des phares de recul et des feux arrière légèrement modifiée.	46
24		46
8	Nouveau plafonnier placé entre les deux pare-soleil.	44
29	Suppression de l'antivol sur la colonne de direction et montage en série d'un contact démarreur.	
40	Sans changement.	
24	Nouvelle poignée de fermeture de malle.	46
	Sans changement.	
15	Sans changement.	15
24	Sans changement.	24
	Sans changement.	



FORD  
VEDETTE